

Recherche de parasites autour de l'anus

Collecte avec une palette collante



Votre médecin vous a proposé un test pour chercher des parasites dans la région de l'anus. Cette fiche vous explique en quoi le test consiste et les étapes que vous devez suivre.

Pourquoi faire ce test ?

Votre médecin pense que vous ou votre enfant avez dans les intestins des vers appelés oxyures (*Enterobius vermicularis*). Ils sont petits et blancs. La nuit, ils vont pondre leurs œufs près de l'anus. Cela cause des démangeaisons.

Les résultats du test peuvent aider à trouver le problème exact ou à choisir le bon traitement. Si vous ou votre enfant avez eu des vers dans les intestins récemment, le test peut servir à voir si le traitement a marché.

En quoi consiste ce test ?

Il s'agit de collecter des vers ou leurs œufs à l'aide d'instruments collants (des palettes). Les échantillons sont ensuite analysés en laboratoire.

Comment obtenir le matériel pour la collecte ?

Présentez-vous au Centre de prélèvements du CHUM avec l'ordonnance de votre médecin et votre carte d'assurance maladie. On vous remettra **le matériel dont vous avez besoin.**

> Pavillon D, 1^{er} étage, local D0141
1051, rue Sanguinet, Montréal H2X 0C1

Les heures d'ouverture sont de 6 h 45 à 14 h 30 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Comment se fait la collecte ?

On doit la faire le matin avant de se lever, de se laver, de s'habiller ou d'aller à la selle.

En général, il faut faire une seule collecte, mais votre médecin pourrait vous en demander une par jour pendant 3 jours. Dans ce cas, utilisez une palette neuve à chaque fois.

Voici les étapes à suivre pour la collecte :

1 Écrivez sur l'étiquette du contenant :

- votre prénom
- votre nom
- votre numéro d'assurance maladie
- la date et l'heure de la collecte

2 Dévissez le capuchon du contenant et sortez la palette **sans toucher le bout collant.**



3 Écartez les fesses et pressez la palette collante sur l'anus à plusieurs endroits.
Attention : n'enfoncez pas la palette dans l'anus. Elle ne doit pas toucher à des selles.

4 Remettez la palette dans le contenant et serrez bien le capuchon.

5 Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon. Cela évite de vous contaminer avec des vers ou des œufs.



6 Répétez toutes les étapes les **2 jours** suivants (s'il y a lieu).



ATTENTION

Gardez les échantillons au frigo avant de les apporter au Centre de prélèvements.

Où dois-je apporter les prélèvements?

Apportez-les au Centre de prélèvements du CHUM **au plus tard 24 heures après la collecte**. Si votre médecin a demandé 3 collectes, vous devez donc y aller **chaque jour pendant 3 jours**.

N'oubliez pas d'apporter l'ordonnance de votre médecin et votre carte d'assurance maladie.



Quand aurai-je mes résultats?

Il faut environ 2 semaines pour faire l'analyse. Votre médecin fera le suivi avec vous.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



Questions



Personnes-ressources et contacts

Autorité responsable : Caroline Léger, chef de service

Identifiant : 06-PREL-DOC-178845, version 01

Date d'entrée en vigueur : 2022-05-19

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca